

Vivre à Saulny

Le bulletin d'information des Saulniens | Février 2022 | n°02

Toute l'actualité de **Saulny**
www.saulny.com



Infos utiles



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi & Vendredi
10H - 12H & 13H30 - 18H
Mardi & Jeudi
13H30-18H
Mercredi
10H-12H

9 rue de l'Eglise
57140 Saulny
Tél : 03 87 32 43 80

ECOLES

Maternelle : 03 87 30 01 64
Primaire : 03 87 31 32 95
Collège Pierre Mendès France : 03 87 32 43 78

Accueil & Loisir Plesnois (ALP)

Cantine et Périscolaire

Tél : 03 87 60 07 67
Courriel : contact@accueil-loisirs-plesnois.org

BIBLIOTHEQUE

Mercredi & Vendredi
15H - 19H
Courriel : biblio.saulny@yahoo.fr
Tél : 03 87 32 60 74

NUMEROS UTILES

Urgences vitales : 15
Pompiers : 18
Médecin de Garde : 08 20 33 20 20
Gendarmerie d'Amanvillers : 17 ou 03 87 53 42 47

Metz Eurométropole : 03 87 20 10 00

GRDF : 09 69 36 35 34

Sommaire

- 3.0** EDITORIAL de Mme le Maire
- 4.0** **VIE MUNICIPALE**
Nouvelle organisation, perspectives 2022
- 8.0** **URBANISME, TRAVAUX**
PLUi, dématérialisation permis, travaux
- 10.0** **SÉCURITÉ & TRANSPORTS**
Aménagements prévus, Le Met
- 11.0** **ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE**
Tri, déchets verts, décoration, ruisseau, extinction des luminaires, actions
- 18.0** **DU CÔTÉ DES JEUNES**
Soupe, jeux, Saint Nicolas, musique, départ
- 20.0** **DU CÔTÉ DES AÎNÉS**
Colis Noël, cours informatique, doyen, sortie Le Met
- 22.0** **ANIMATIONS & ACTIVITÉS**
Le Foyer des Jeunes, Bibliothèque, Les Arts 57, les manifestations
- 29.0** **VIVRE ENSEMBLE**
Agenda, économie locale, Eurométropole Metz, bruit, Etat Civil
- 39.0** **TRIBUNE LIBRE**

Directeur de Publication : Nathalie SPORMEYEUR

Responsable de Rédaction : Dominique SUTTER

Conception originale : BeLiked SAS

Tirage : 720 exemplaires

Imprimis Communication (Le Ban St Martin, 57)

Dépôt légal : Février 2022

Revue distribuée gratuitement

Reproduction interdite

Illustrations : Shutterstock, Fotolia, Mairie Saulny, Freepik, Pixabay, Club photo FDJ, Vectorjuice, Dooder, pch.vector

Mesdames, Messieurs,

Nous venons de vivre une année durant laquelle la gestion de la crise sanitaire a nécessité beaucoup de temps et d'énergie. Cette nouvelle année démarre dans les mêmes conditions et les mêmes particularités qui ont débuté l'année 2021. Certains événements n'ont pas pu se tenir à l'instar des vœux de la municipalité qui malgré l'envie de vous rencontrer et de partager un moment chaleureux n'ont pas pu être organisés cette année encore.

Malgré la situation, vos élus accompagnés de nos agents, sont toujours mobilisés et ont en permanence le souci d'organiser au mieux la vie de la commune, d'entretenir et d'améliorer sans cesse votre cadre de vie.



L'équipe municipale a été modifiée, Mr Jean-Claude TARAL a été élu adjoint à l'urbanisme et aux travaux et Mr Jean-Paul RHIM adjoint aux affaires scolaires, aux transports, à la jeunesse et au sport.

L'équipe technique a vu quelques changements avec l'arrivée d'un nouveau responsable et un nouvel agent.

Sur proposition de la commission environnement un nouveau service a été mis en place pour le dépôt des déchets verts près de la serre municipale. Très appréciée cette action sera poursuivie.

Le 21 juin a été l'occasion d'organiser la 1ère fête de la musique à Saulny et l'équipe animation vous prépare une formule encore plus festive pour 2022.

La rentrée 2021 s'est bien déroulée ainsi que la reprise de nos associations.

L'automne a été marqué par un événement majeur qui a permis de mettre en avant nos associations, la rencontre avec les entreprises et artisans de la commune ainsi que la gendarmerie et les pompiers.

La municipalité est toujours vigilante et attentive à nos seniors, des cours informatiques ont débutés au mois de septembre afin de lutter contre l'isolement et de maîtriser l'utilisation d'un ordinateur.

A l'identique de l'année dernière, le colis de Noël a été offert pour les plus de 65 ans.

Afin de générer des économies mais aussi de préserver l'environnement, le conseil municipal à l'unanimité a décidé l'extinction de l'éclairage public de 0H à 5H.

Concernant le budget nous continuons à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

De nombreux projets sont en cours pour 2022 : les aménagements de sécurité sur la rue de Metz et la rue de Briey, l'étude sur l'aménagement du parking de la salle des fêtes, la rénovation du city stade, la rénovation énergétique de la salle polyvalente. Pour afficher notre volonté d'une commune plus respectueuse de l'environnement, nos efforts seront orientés vers le label commune nature.

Dans le cadre de la démocratie participative, un conseil des seniors sera installé au cours du premier semestre afin d'avoir un avis consultatif de nos anciens, un budget participatif sera mis en place pour associer les saulniens à un projet d'intérêt collectif et un conseil municipal des jeunes verra le jour courant 2022.

Concernant le comportement citoyen, j'attire votre attention sur les dépôts sauvages qui sont de plus en plus nombreux sur la commune et qui mobilisent les équipes et nos agents. Je compte sur le civisme de chacun et sur le signalement de tout fait qui vous interpelle.

Je m'adresse aux associations et aux bénévoles qui ont aidé par leurs actions sur la commune pour les remercier de leur présence et du temps qu'ils consacrent pour le village.

Je reste toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et vos préoccupations du quotidien.

Nathalie Spormeysur



Nouvelle organisation des adjoints



Depuis juillet 2021, la composition de l'équipe des adjoints a été modifiée :

> **Dominique Sutter** : finances et budget, communication, environnement et patrimoine, agriculture et forêts, animations et cérémonies, vie associative

< **Jean-Paul Rhim** : jeunesse et petite enfance, affaires scolaires, périscolaire, sports, sécurité des personnes et sécurité routière, transports

< **Rose Furlan - Pédinelli** : affaires sociales, seniors et personnes handicapées, services, CCAS, gestion des salles et des logements

> **Jean-Claude Taral** : urbanisme, travaux.



Équipe technique renouvelée

Depuis début juin, **Christophe Dechesne** est le nouveau responsable de l'équipe technique.



Habitant Woippy, ses expériences professionnelles sont des atouts pour ce poste : de mécanicien dans la maintenance préventive à responsable de la chaîne de production, en passant par animateur socio-sportif, il a plusieurs cordes à son arc pour remplir ses nouvelles missions. Il est également en capacité de réaliser les petits travaux de la commune. Christophe est passionné de football et assure la charge d'éducateur sportif auprès de l'équipe de foot de Metz Devant les Ponts

Il a été rejoint par Alexis Viratelle, agent technique, qui a passé plusieurs années en Ardèche, avant de venir s'installer près de Saulny. Sa formation en horticulture, suivie à Paris, et ses acquis professionnels apportent des compétences complémentaires à l'équipe. Il a œuvré au sein de campings et d'entreprises de paysagistes où ils entretenaient les espaces verts et faisaient des tâches de bucheronnage.

Cette équipe aime les jeux de ballon, puisqu'Alexis est captivé par le rugby qu'il a pratiqué pendant 17 années.

Ils rejoignent donc Bayazit Muhamedbegovic, toujours présent, qui partage ses connaissances de la commune où il travaille depuis le 1er mai 2019.



Des jeunes en renfort à la mairie

Une convention d'une durée de 2 fois trois mois a été signée à la mairie avec le CMSEA Metz, point accueil écoute jeunes, en faveur d'un éventuel retour à l'emploi.

L'idée est de remobiliser les jeunes en recherche d'orientation professionnelle. Certains sont en service civique durant un an, d'autres sur des ateliers ponctuels. L'objectif est de les amener à trouver un futur emploi en leur permettant de découvrir différents métiers.

- ✓ Leur aide a été appréciée.
- ✓ Leurs prestations ne coûtent que leur repas au budget communal.



Deux jeunes de Saulny ont pu bénéficier du programme Jobs d'été, renouvelé par le conseil départemental.

Ainsi, Jana, diplômée dans les métiers du multimédia et de l'internet, a travaillé en juillet et en août en partageant son temps entre les services techniques et la mairie, où elle a contribué à différents supports de communication. Quant à Thomas, étudiant en école d'ingénieur, il a été d'un renfort très appréciable pour l'entretien des espaces verts en août. Il s'est intégré très facilement à l'équipe et a démontré beaucoup d'efficacité dans son travail.



Jana

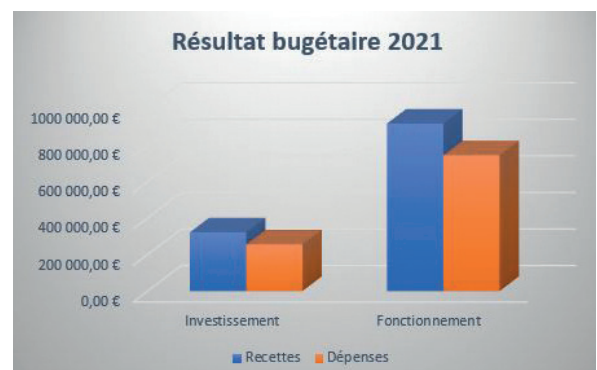


Thomas

Maîtrise du budget pour 2021

Toute l'équipe a contribué à un très bon résultat budgétaire 2021, en recherchant systématiquement des pistes d'économies. Ce résultat a été obtenu malgré la hausse du tarif des énergies.

En effet, le compte administratif 2021 qui sera présenté pour approbation au conseil municipal du 24 février 2022 présente les résultats suivants : un excédent en investissement de 65 144,59 € et en fonctionnement de 173 021,69 €.





Quelques perspectives pour 2022



La renaturation du ruisseau

Dans le cadre de sa compétence en faveur de la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), l'Eurométropole de Metz poursuit son travail d'élaboration du programme de travaux relatif à la renaturation et la lutte contre les inondations du ruisseau de Saulny et de ses affluents.

Après avoir validé l'avant-projet en partenariat avec les communes du bassin versant, l'Eurométropole rencontre ou re-rencontre les riverains concernés depuis ce mois de janvier 2022. Cette concertation menée en présence des élus de la commune va se poursuivre et s'intensifier tout au long de cette année charnière par le biais de rencontres individuelles voire l'organisation d'une réunion publique si les conditions sanitaires le permettent.

Si l'entretien de la végétation et la réouverture de certains tronçons busés vont inévitablement contribuer à améliorer la situation face au risque inondation, il est également prévu l'aménagement d'un ouvrage dit écrêteur entre Saulny et Woippy.

Outre la concertation des riverains, l'Eurométropole va mener à bien les investigations techniques nécessaires à l'élaboration du Projet ainsi qu'à la validation des dossiers réglementaires par le préfet. L'année 2023 pourrait constituer le début d'une phase plus opérationnelle avec la consultation d'entreprises spécialisées voire la réalisation des premiers travaux.

Parmi les actions envisagées en matière de restauration des milieux aquatiques, il faut noter :

- La mise en œuvre de protections de berges (stabilisation en cas d'érosion ou instabilité, végétalisation, etc...)
- La réouverture de certains tronçons busés
- Un entretien global et raisonné de la végétation rivulaire intégrant l'enlèvement des embâcles limitant le bon écoulement de l'eau ainsi que l'évacuation des déchets d'origine anthropique
- La lutte contre les espèces invasives et/ou inadaptées en bordure de cours d'eau.



Parking salle polyvalente et city stade

Une étude va être lancée pour la rénovation du parking de la salle polyvalente. Le but est également d'inverser la tendance à l'artificialisation des sols, en utilisant les techniques modernes pour rendre perméable ce parking. Il sera pris en compte les contraintes liées aux différents événements festifs.

Ces travaux seront complétés par une remise aux normes et une rénovation du City Stade.



Le Conseil des seniors

Dans le cadre de la démocratie participative, Nathalie SPORMEYEUR va créer un comité consultatif appelé CONSEIL DES SENIORS.

Un appel à candidatures sera lancé. Les membres seront désignés par tirage au sort, en présence de tous les candidats. Le Conseil des Séniors sera composé de 8 membres titulaires et 4 membres suppléants. Il faudra être âgé de plus de 60 ans, sans activité professionnelle, ne pas avoir exercé de mandat local ou national et habiter Saulny. Deux conjoints ou membres d'une même famille ne peuvent siéger ensemble.

Il sera présidé par le maire.

Le conseil des Séniors est une instance consultative, non décisionnaire, de réflexion collective qui, par ses avis et ses études, éclaire le Conseil Municipal, sur tous les aspects permettant d'améliorer la qualité de vie des Saulniens.

Rénovation énergétique salle polyvalente

Le chauffage de la salle polyvalente n'apporte pas satisfaction aux différents usagers des installations. Un diagnostic énergétique est en cours d'étude par la MATEC (Moselle Agence Technique, établissement public rattaché au département de la Moselle), afin de trouver une solution moins énergivore et plus efficace. Cahier des charges, appel d'offres, recherche de subventions, travaux, seront les étapes suivantes.

A vos projets !

Courant de l'année, les Saulniens et Saulniennes seront sollicités pour proposer un ou des projets, d'intérêt collectif.

Un comité s'assurera que les propositions sont réalisables techniquement et qu'elles respectent un budget maximum de 10 000 €.

Celles-ci seront ensuite soumises à un vote par les habitants. Le projet retenu sera réalisé avant la fin de l'année.



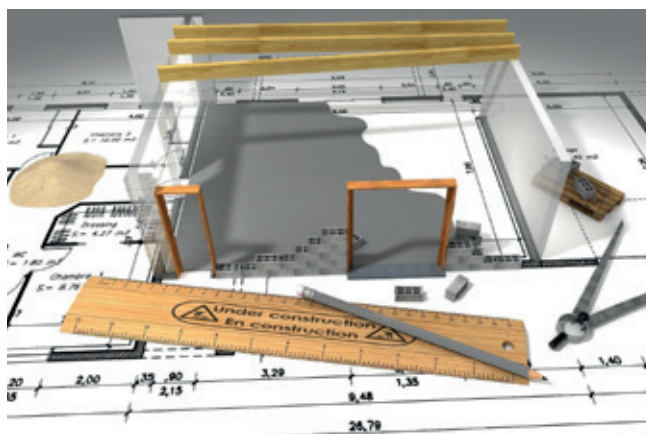


PLUi

En 2017, la commune de Saulny a entamé une démarche pour réviser son Plan Local d'Urbanisme (PLU), afin de l'adapter aux nouvelles exigences des différentes lois entrées en vigueur ces dernières années, tout en réfléchissant à son futur développement.

Face aux enjeux environnementaux, et notamment les problématiques d'artificialisation des sols, de ruissellement, de consommation foncière de terres cultivables, les différentes lois imposent de réduire les zones constructibles et d'augmenter la densité d'habitants dans ces zones.

Afin de répondre à ces enjeux, l'Eurométropole de Metz, dont la commune fait partie, a décidé de mettre en place un PLU intercommunal (PLUi) en 2019. Ce PLUi entrera en vigueur au début de 2024 ce qui, compte tenu des délais administratifs, ne permettra pas la révision du PLU de s'appliquer.



Il a donc été décidé par l'équipe municipale d'arrêter la procédure de révision du PLU et d'opérer une simple modification du règlement pour aménager certaines règles au regard des contraintes actuelles. Le nouveau règlement entrera en vigueur courant 2022.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les différentes demandes d'autorisations d'urbanisme, dont l'instruction relève de l'Eurométropole de Metz, peuvent être déposées sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU).

Les autorisations d'urbanisme concernent plusieurs documents : le certificat d'urbanisme, la déclaration préalable de travaux (DP), le permis de construire, le permis d'aménager, le permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager.

LA PROCÉDURE À SUIVRE :

- **Se connecter au guichet numérique en créant un compte** ou en utilisant ses identifiants France Connect, sur <https://urbanisme.eurometropolemetz.eu>
- **Remplir sa demande et télécharger les pièces justificatives.** Un outil d'assistance à la création et au montage du dossier est proposé sur le guichet.
- Une fois la demande télétransmise et jusqu'à sa finalisation, tous les échanges entre le pétitionnaire et **les services s'effectuent via le guichet numérique**, par l'intermédiaire de courriers électroniques, envoyés directement par mail.



Travaux

Columbarium

Un nouveau **columbarium** de 24 places a été installé au cimetière. Son coût est de 21 945,60 € TTC. Il a été financé pour 4 572 € HT par une subvention au titre de la DETR (subvention de l'Etat), pour 6 858 € HT par le Fond de concours de l'Eurométropole Metz. Il reste à charge de la commune 10 515,60 € TTC.



Parking rue de l'Eglise

Un nouveau revêtement habille dorénavant le **parking** situé en bout de la rue de l'Eglise. Une place pour personne PMR (personne à mobilité réduite) y est intégrée. Les travaux s'élèvent à 3 743,20 € HT, dont 50 % ont été pris en charge par le fonds de concours de l'Eurométropole.



Travaux rue d'Austrasie

Les travaux rue d'Austrasie pour un montant de 1812 € TTC, ont permis la remise en état du trottoir et des regards d'égout ainsi que de l'avaloir et des bordures.

Le problème venait vraisemblablement d'un mauvais compactage des remblais lors du remplacement d'une canalisation il y a une dizaine d'années.



Aménagement arrêt de bus



Travaux d'aménagement de l'arrêt de bus de Saulny Centre pour :

- Mise en accessibilité de l'arrêt existant (vers Metz) selon le schéma type de mise en accessibilité des arrêts de bus du réseau Le Met' : le fait d'avoir à chaque arrêt la même configuration permet aux personnes malvoyantes de bien pouvoir se repérer par exemple.
- Mise en accessibilité et sécurisation par feux des traversées piétonnes.
- Création d'un nouvel arrêt dans l'autre sens dans le cadre du prolongement de la ligne P107.
- Sécurisation des traversées piétonnes.

Travaux pour la fibre

Les travaux pour la fibre se sont poursuivis, notamment par la mise en place des poteaux, dans les secteurs où les poteaux électriques de l'UEM sont déjà saturés. Ainsi 84 % des foyers ont la fibre.



Station de vélos

Devant la salle polyvalente, sur le parking, les agents techniques ont réalisé une dalle béton et y ont installé une **station de réparation vélos**, avec outils sur câbles rétractables et équipée également d'une pompe et d'un cale roue.





Modification des feux tricolores



Ne répondant plus aux règles de sécurité en vigueur, les **feux tricolores** ont été remplacés à l'occasion du réaménagement des arrêts de bus par l'Eurométropole de Metz et la temporisation a été améliorée. En effet, pour fluidifier la

circulation, il a été mis en place un réglage cyclique de 60 secondes pour l'axe principal (rue de Metz) et 30 secondes pour les rues annexes (auparavant 40 et 40 secondes).

Sécurité routière



Des aménagements prévus pour améliorer la sécurité routière se réaliseront au 1^{er} semestre 2022. Il est prévu la sécurisation de plusieurs axes :

Rue de Metz :

- A l'entrée de la commune, un radar pédagogique solaire
- Réhabilitation du petit rond-point
- Passage piéton salle polyvalente : îlot central et chicane en caoutchouc
- Au niveau de dos d'âne : marquage au sol zone 30
- Bordure au niveau du 27 rue de Metz : collage yeux de chat

Rue de Briey, à l'entrée de la commune par le haut :

- Déplacement panneau 70 km/h et ajout panneau 50 km/h
- Radar pédagogique solaire
- Réfection passage piéton

Rue de la Gentière :

- Marquage places de stationnement

Rue de Plesnois :

- A l'entrée de la commune, installation d'un radar pédagogique solaire
- Marquage au sol emplacements stationnement

Les horaires de la ligne 107 ont été améliorés depuis la rentrée, avec des passages supplémentaires. La rue de Briey est dorénavant desservie.

Toutes les informations se trouvent sur le site : <https://www.lemet.fr/saulny/>

Transport LE MET

L'Eurométropole de Metz a répondu favorablement aux communes de Saulny et de Lorry, en mettant en place les lignes de soirée du Flexo, pour desservir ces communes. **Le service Flexo** du réseau LE MET, permet aux noctambules de rentrer chez eux en toute sérénité, depuis la place République, à 23h30 et 00h30.

Il fonctionne 7 jours sur 7, y compris les jours fériés, et sans réservation.

Depuis le 15 novembre 2021, l'arrêt PLACE PUBLIQUE à Saulny, a intégré le service FLEXO.

C'est une expérimentation et un bilan sera effectué sur son utilité. Donc à consommer sans modération !

Tous les emballages ménagers et papiers dans la poubelle jaune !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'Eurométropole de Metz simplifie le tri des déchets : tous les emballages plastiques et les petits contenants métalliques (pots de yaourt et de crème, tubes de dentifrice, barquettes en polystyrène, films de protection, dosettes à café...) sont à déposer dans le bac jaune ou dans le point d'apport volontaire de couleur jaune.

Grâce aux importants travaux de modernisation du centre de tri Haganis - installation de 8 séparateurs optiques qui reconnaissent la nature des matériaux par infrarouge, de 3 cribles balistiques pour trier les objets selon leurs tailles et leurs formes, et de 2 séparateurs de métaux non magnétiques pour trier l'aluminium - le tri des déchets est considérablement simplifié sur l'ensemble du territoire. **Cette démarche permettra de réduire le volume des ordures ménagères, de valoriser plus de matériaux et de faire fonctionner les entreprises régionales de recyclage.**



Et pour réduire encore plus ses déchets...

5 gestes simples :

Je colle un STOP PUB sur ma boîte aux lettres
= -35 kg/an/foyer
(autocollants disponibles dans les mairies)

Je privilégie les produits avec peu d'emballage
(l'achat en vrac ou les formats familiaux)
= - 26 kg/an/pers.

Je composte mes déchets de cuisine et de jardin
= - 100 kg/an/pers
Réservez votre composteur au 03 87 20 10 10

J'évite le gaspillage alimentaire : je cuisine les restes, je vérifie régulièrement les dates de péremption, je prépare des compotes, smoothies et soupes à partir des fruits et légumes trop mûrs...
= -30 kg/an/pers.

Je donne, je vends, je troque mes objets inutilisés. Je pense à faire réparer mes objets défectueux quand c'est possible
= - 16 à 20 kg/an/foyer.

Déchets verts



220 foyers ont utilisé ce service, et pour certains de nombreuses fois : une moyenne de 70 passages par week-end.

De mi-avril à fin novembre, la municipalité a mis en place un service pour le dépôt des déchets verts (tonte et branchage), réservé uniquement aux habitants de Saulny. Les déchets sont déposés à proximité de la serre municipale. Un partenariat avec un agriculteur a permis un aménagement avec des bottes de paille pour permettre la récupération des déchets de tonte, feuilles, mauvaises herbes, etc. Les autres déchets verts (branches, taille de haies, ...) sont versés dans une benne.

Le service a été possible grâce aux agents techniques qui tenaient la permanence le vendredi et aux élus qui l'assuraient le samedi. Quelques volontaires de la commune sont venus également apporter leur aide.

Les personnes volontaires pour aider la commune à assurer ce service peuvent se faire connaître en contactant la mairie.

Et pour le plaisir des yeux !

L'équipe technique a en charge l'entretien des espaces verts, les divers travaux sur les bâtiments de la commune, les interventions ponctuelles sur la voirie (panneaux, nids de poule, dégagement d'arbres tombés, ...). Mais ils s'évertuent également à **embellir notre commune par différents aménagements :**





Automne



Parterre



Noël

Ils ont également refait entièrement **l'ossature de la crèche** qui a été ensuite habitée par des personnages conçus par Mireille ROHR, artiste sur la région de Metz.

Une convention avec la commune de Woippy a permis le prêt de cet ange lumineux qui a orné le petit rond-point à Noël. Merci pour ce partenariat à renouveler.



La municipalité est à la recherche de personnes qui voudraient créer une section « Activités manuelles-Décoration-Couture » au sein du Foyer des Jeunes. Celle-ci permettrait aux adhérents de partager leurs connaissances et leurs idées pour créer différents éléments de décoration. De plus, cette section pourrait fabriquer les éléments de décoration pour la commune, suivant les différents thèmes de l'année (Pâques, été, automne, Noël, etc...)



Le ruisseau de Saulny, joli mais fragile



Comme la plupart des saulniens, nous connaissons notre joli ruisseau, prenant sa source dans le bois de la chapelle sur les hauteurs de Saulny, traversant notre village pour finir dans la Moselle au niveau de la Maxe, sur une longueur de 11 km.

Le ruisseau de Saulny et ses affluents sont l'habitat de nombreuses espèces végétales et animales, dont certaines sont protégées, comme les écrevisses à pattes blanches.

Les droits et devoirs du propriétaire riverain d'un cours d'eau

Les droits

L'eau est un bien commun. Lorsqu'un cours d'eau traverse une propriété, seul son lit appartient au propriétaire du terrain. Lorsque le ruisseau délimite deux propriétés, son lit appartient pour moitié à chaque propriétaire. Le propriétaire riverain peut utiliser l'eau pour son usage domestique (dans le respect de la réglementation en vigueur) ou pour l'abreuvement des animaux. En période de sécheresse, le prélèvement peut être restreint par arrêté préfectoral.

Les devoirs

Le propriétaire riverain est tenu à un **entretien régulier** du cours d'eau et de ses berges afin de maintenir le cours d'eau dans un bon état écologique : il s'agit d'effectuer un entretien sélectif et localisé de la végétation.

Le curage ou un excès d'entretien ainsi que le reprofilage du lit et la destruction de la végétation des berges sont interdits.

Le propriétaire riverain doit accorder un droit de passage aux agents assermentés.

Tout projet susceptible d'avoir un impact direct ou indirect (drainage, busage, réfection de berge, ...) sur le ruisseau est soumis à procédure administrative au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques. De plus sur la commune de Saulny, les riverains ont l'obligation depuis quelques années de laisser une zone de 6 mètres du bord du ruisseau où aucune construction ou installation de cabane de jardin n'est possible, afin de préserver le ruisseau de toute pollution.

Tout mur, plaque métallique ou autres matériaux polluants pour la retenue des berges est à proscrire voire interdits.



Préserver le ruisseau et son écosystème : c'est l'affaire de tous, mais comment ?

La pluie qui rince les routes, les toitures et les terrasses, s'écoule en partie dans le réseau pluvial via les avaloirs et caniveaux, et elle termine dans le ruisseau.

La pollution augmente quand nous nettoyons nos terrasses, nos toitures avec des produits détergents (anti mousse), quand nous voulons faire briller notre voiture, notre moto ou vélo devant notre garage à coup de karcher avec un bon produit qui dégraisse bien : tout part dans les avaloirs, les caniveaux et cela termine dans le ruisseau. Il faut privilégier des produits non polluants.

Le saviez-vous?

Laver sa voiture ou autre sur la voie publique ou même devant chez soi est interdit.

Article 99-3 du Règlement sanitaire départemental : le lavage des voitures est interdit sur la voie publique, les voies privées ouvertes à la circulation publique, les berges, ports et quais ainsi que dans les parcs et jardins publics.



Avaloirs et caniveaux sont parfois utilisés comme poubelle, trop souvent constaté pour ce qui concerne les sachets pour le ramassage des crottes de chien, les mégots, ...

Il est également **interdit** lors de travaux de rincer son matériel, à base de ciment, plâtre ou tout autre produit polluant sur la voie publique, qui en affecterait le ruisseau via le réseau d'eau pluviale.

Quand on vide sa piscine, il faut éviter de le faire dans la rue via les avaloirs ou les caniveaux ou aux raccords de gouttière. Dans la mesure du possible, l'évacuation de l'eau de vidange doit être effectué par infiltration dans le sol. La sanction s'il est prouvé que les déversements d'eaux usées sont responsables de pollution est une amende de 450€, mais pouvant aller jusqu'à 2 ans de prison et 75 000€ d'amende.

Nous pouvons réduire notre impact et préserver notre patrimoine naturel en changeant notre façon de faire : chacun d'entre nous en a le pouvoir. L'eau du ruisseau est une source importante pour notre écosystème et la faune qui nous entourent.

Comptage des écrevisses

L'équipe de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) a procédé au comptage annuel des écrevisses à pieds blancs du ruisseau, en août, période où les eaux sont basses. Cette espèce rare, dont l'habitat est protégé au niveau national et européen, est un bon indicateur de la qualité écologique des petits ruisseaux.

Il a été constaté la présence de l'écrevisse à pieds blancs en aval du plan d'eau situé aux Gloriottes jusqu'en dessous du moulin de Saulny, comme en 2019. Toutefois, les effectifs comptés sur les 3 stations sont les plus faibles jamais enregistrés depuis le début du suivi en 2007. Les causes sont probablement multiples : forts débits au printemps compromettant le frai annuel, épisodes de sécheresse/canicule les 4 années précédentes, traces de présence de sangliers dans le sous-bois, le long du ruisseau, entraînant un colmatage très important du fond du lit, ...



La recherche s'effectue de nuit, en parcourant le ruisseau à l'aide d'une lampe torche, sur les trois stations de comptage fixes.



Extinction des luminaires

A partir du 19 janvier 2022, la commune a choisi d'éteindre son éclairage public, entre 0h et 5h.

Comme 12 000 communes en France, la municipalité souhaite répondre aux enjeux de protection de la biodiversité et limiter la pollution lumineuse, tout en privilégiant les économies d'énergie.

Plusieurs bénéfiques sont attendus :

Pour l'environnement :

Quand l'éclairage est trop présent la nuit, c'est tout le cycle de la nature qui est bouleversé. De nombreuses espèces animales nocturnes sont désorientées (migration, reproduction, pollinisation ...). Les groupes d'espèces principalement touchés sont les oiseaux (rapaces et migrateurs), les chauves-souris, les insectes, les mammifères nocturnes (hérissons, renards, mulots, ...), sans oublier l'ensemble de la végétation. La pollution lumineuse perturbe en effet l'ensemble de leurs cycles de vie (migration, reproduction, chasse, repos, élevage des jeunes, croissance...).



Sécurité :

De nombreuses villes ayant mis en œuvre l'extinction de nuit ont constaté une réduction de la dégradation du mobilier urbain ainsi qu'une réduction des cambriolages et de la vitesse des automobilistes sur les routes.

Cadre de vie et bien-être humain :

La surexposition à la lumière (et plus précisément à la lumière bleue) a un impact sur la qualité du sommeil des humains (baisse de production de la mélatonine, hormone qui régule le sommeil) et perturbe ainsi notre propre cycle biologique.

Economies Financières :

Les collectivités peuvent réaliser jusqu'à 50% d'économies sur leur facture d'électricité. La lutte contre le gaspillage énergétique est non seulement une économie pour la commune, mais c'est aussi un geste pour la planète et son avenir. L'économie réalisée permettra de financer d'autres projets.

Respecter la Loi :

La Trame Noire est aussi une obligation légale, conformément à la Loi Biodiversité de 2016 – article L.371-1 du code de l'environnement.

Et pour préserver notre environnement ...



Les moutons

Les brebis du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine ont occupé une partie de la pelouse calcaire de Saulny pendant 2 semaines fin avril. Elles étaient au nombre de 100. Cette pratique (l'agropastoralisme), qui avait complètement disparu dans les années 60, a de nouveau le vent en poupe. Elle permet l'entretien des pelouses calcaires et la mise à disposition d'espace de pâture aux éleveurs (système gagnant-gagnant !)



Le balisage du club Vosgien

Le club vosgien de Metz a effectué le contrôle et l'entretien du balisage du sentier panoramique situé sur Saulny, itinéraire bleu n°2 sur les dépliants. Merci à leur équipe. Et venez découvrir cette superbe balade, avec de beaux points de vue et des paysages variés (forêts, champs, plateau calcaire).

Les nichoirs

L'équipe technique a installé 31 nichoirs pour mésanges, moineaux, ... sur différents arbres de la commune et 2 nichoirs pour chouette, à des endroits plus surélevés. Certains ont été mis au niveau des écoles, en présence des élèves pour les sensibiliser au sujet. En effet, l'urbanisation, la modification des pratiques agricoles et la modernisation du bâti ont causé la raréfaction des sites propices à la nidification de nombreux oiseaux. La pose de nichoirs permet de compenser cette problématique en recréant des sites favorables. Ces nichoirs ont été offerts gracieusement à la commune, par une personne souhaitant garder l'anonymat, et investie dans la protection des oiseaux. Merci pour ce geste.





Rencontre autour d'une soupe

Vendredi 15 novembre a été organisée par Mme Marion Collin, Directrice de l'école primaire, la journée des saveurs. Avec le concours des élèves, ils ont dès le matin préparé différentes soupes à déguster en soirée avec les parents et grands-parents pour certains. Les papas et/ou mamans ont eux aussi participé en réalisant des soupes, gâteaux et autres gourmandises.

Après l'installation des tables et bancs, les portes se sont ouvertes à 18h30 et les soupes ont pu être servies chaudes ou froides pour certaines.



La soirée fut très conviviale et les personnes présentes ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver.

Équipement sportif

Plébiscitée par les jeunes, une table de ping-pong extérieure a été livrée et sera installée dans le parc du Moulin. C'est le début de l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités dans le parc.



De nouveaux jeux à l'école maternelle



Les enfants adorent bouger, courir, grimper, sauter. Pour satisfaire ces petits diabolins, **3 nouveaux jeux à ressorts seront installés** courant février, et des nouvelles échelles vont être remplacées sur la structure en bois multifonctions.

A cela se rajoutent trois tricycles, qui complètent le parc à vélos existant.



St Nicolas

Le lundi 6 décembre, St Nicolas, patron des écoliers, est venu à la rencontre des élèves de l'école maternelle et primaire pour leur remettre les traditionnelles friandises.

Des plus jeunes aux plus grands, tous ont été ravis de cette rencontre. Et ils n'ont pas craint le Père Fouettard ! Les enfants ont pris la pose pour immortaliser ce beau moment.





La sécurité

Une petite formation sur la sécurité routière est déployée à l'école élémentaire via des supports vidéo et des dépliants.

Elle est faite pour que les enfants puissent réfléchir sur les bonnes conduites à adopter sur la route, à vélo ou en tant que piéton.

Une brochure « Bien vivre ensemble » a été remise aux enseignantes, ainsi qu'aux élèves des classes de primaires. Elle a pour but de faire réfléchir sur les incivilités de plus en plus nombreuses. Il s'agit d'expliquer aux enfants pourquoi il faut respecter les biens et les personnes, et qu'il existe des règles pour bien vivre ensemble tous les jours pour le bien-être de tous.

Une initiation à la musique

Dans le cadre des actions extra-muros du Conservatoire à Rayonnement Régional de l'Eurométropole de Metz, en partenariat avec la Cité-Musicale de Metz et l'Education Nationale, un atelier de musique est animé par Philippe Forte-Rytter. Il permet aux élèves de CM1 et CM2 de se familiariser avec les instruments d'un grand orchestre. Il est prévu 3 ateliers d'1H/classe, avec des actions axées sur la sensibilisation aux musiques contemporaines et la programmation de la salle Arsenal.



Au Revoir Isabelle....

Ayant un grand intérêt pour la pédagogie et une forte envie d'être auprès d'enfants, Isabelle Veynard intègre en 1981, l'École Normale de Metz pour se former à son futur métier d'institutrice. Après des remplacements dans la circonscription de St Avold, elle est détachée pendant 3 ans à l'enseignement de la natation à la piscine de Faulquemont et y assure la responsabilité de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). **Après différents postes, elle est nommée à Saulny en 2001.**

Elle a su captiver les enfants à son enseignement avec ses méthodes dynamiques : ils parlent encore des rallyes lecture ou des sorties VTT le samedi matin. Ils se souviennent tous des classes de découverte, aussi variées qu'instructives : Périgord, classe vélo, Normandie, Paris, Une expérience particulière a marqué également son parcours : la présentation au Ministère d'une pièce de théâtre écrite et jouée par les élèves dans le cadre des Egalistiques (égalité filles-garçons).

Elle garde d'ailleurs de très bons souvenirs de ces moments :



« J'ai toujours aimé organiser des classes de découverte : cela permet de connaître autrement les élèves, je les vois dans un autre contexte. La classe vélo a été vraiment un moment fort. »

Elle a dit au revoir en juin 2021, pour aspirer à une retraite bien méritée et son plaisir est de croiser ses anciens élèves : **« Ils me reconnaissent, même les plus anciens, et la conversation se fait facilement. J'aime savoir ce qu'ils sont devenus, et c'est parfois surprenant ! »**

L'équipe municipale la remercie pour toutes ces années et lui souhaite une très bonne retraite



Cours informatique : Lutter contre l'isolement



L'entrée dans « l'air du tout numérique » pénalise un grand nombre de Séniors qui ne maîtrisent pas toujours l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette.

Bon nombre d'entre eux ne sont pas équipés et n'en connaissent pas réellement les possibilités.

Cet outil inconnu est source d'appréhension, voire de rejet de leur part.

C'est pourquoi, la Municipalité a passé une convention avec l'association « Un toit 2 générations », afin de pouvoir proposer aux séniors des cours adaptés à chaque niveau. Ils sont réalisés au Centre Socio Culturel, par Monsieur Ghyslain DURANT, le mercredi, à raison de 4 cours, répartis par niveaux. 25 personnes ont la chance d'y participer. Ils apprennent les tâches élémentaires : démarrer, éteindre, redémarrer, installer, supprimer un programme, organiser et trouver un fichier, effectuer des sauvegardes....

Il n'est jamais trop tard pour apprendre ! Tous les « élèves » sont ravis de leur formateur qu'ils jugent très compétent et très pédagogue.

Gisèle, 62 ans :

J'ai suivi 8 cours de 1h 30 en débutante. C'est une excellente formation. J'apprécie l'efficacité et la gentillesse du formateur et de tous les élèves.



Bernard, 65 ans :

Je suis débutant. A la retraite pour ne pas rester inactif, je fais de la mécanique en micro-entreprise. J'ai appris à faire du copier - coller et envoi de mails qui me servent beaucoup. Mais il faut pratiquer. Mon seul regret est qu'il n'y ait pas de cours pendant les périodes de vacances scolaires ».

Jean-Pierre, 70 ans :

J'apprécie beaucoup les cours informatiques. Débutant, j'apprécie beaucoup d'apprendre le béaba. Le professeur est très sympa, il nous apporte les croissants. C'est très intéressant d'enregistrer les photos, les mettre dans des classeurs. Il nous explique les icônes. On peut poser beaucoup de question, il répond avec beaucoup de patience. C'est super.

Colis seniors

Pour conserver un esprit festif en cette période compliquée de crise sanitaire, la Municipalité a offert un colis gourmand aux personnes âgées de 65 ans et plus, résidant dans la commune. Les personnes valides et présentes le 11 décembre, ont pu venir le retirer. Pour les personnes ayant des difficultés de mobilité, l'équipe municipale a eu le plaisir de leur livrer à domicile.

Nous avons reçu des remerciements par téléphone, par cartes, ce qui nous encourage dans cette démarche.

Dès que la situation nous le permettra, nous pourrons faire d'autres activités collectives.



**114 colis « duo »
et 123 colis « solo »
ont ravi nos séniors.**



96 ans, la doyenne de Saulny

Madame Le Maire, Nathalie Spormeyeur, a eu le plaisir de rencontrer la Doyenne du village, Mme Sylviane Millet.

Pour ses 96 ans, elle lui a remis un bouquet de fleurs qui a ravi la nonagénaire.

Madame Herluison Sylviane, épouse Millet, est née le 21 janvier 1926 à Beaumont sur Oise (95) où elle s'unit avec Martial le 3 août 1946. Les époux Millet sont arrivés à Saulny en novembre 1965.

De leur union, sont nés 2 enfants : Bernard et Viviane.

Veuve depuis l'âge de 49 ans, Sylviane a aujourd'hui le plaisir d'être entourée également d'un petit-fils et de 2 arrière-petites-filles. Bernard vit avec elle et Viviane s'occupe d'elle tous les jours pour soulager son frère.

Toute la famille est fan de football. Mme Millet a très longtemps eu un abonnement au FC METZ. Elle ne regardait aucun match. Son fils était arbitre de football. Elle appréciait également l'équipe féminine d'handball.

On lui souhaite encore de belles années de bonheur.



Don inattendu

Madame Odette SLIZ, habitante de Saulny, a voulu faire don du kimono que portait son époux qu'elle a eu la douleur de perdre en avril 2021. En effet Michel SLIZ était président de la section Judo du Foyer des Jeunes en 1989. Elle ne voulait pas jeter ce kimono ou le laisser à l'ombre dans un placard. Elle voulait faire honneur, à sa façon, au parcours de son mari.

C'est pourquoi, au cours d'une séance, **elle a remis le kimono sur lequel est apposé l'écusson du Foyer des Jeunes à la section actuelle.**

M. Dany FREYERMUTH, président actuel de la section du Judo, était très ému et l'a remerciée pour son geste fort et généreux.

Voyage de Mam Mary



Courant avril, l'Eurométropole de Metz, le Réseau LE MET' et le Conseil Municipal de Saulny, souhaitent organiser **une balade urbaine à destination des séniors**. L'objectif de cette animation est de permettre aux saulniens âgés de 60 ans et plus, de mieux appréhender les modalités de déplacements en transports en commun, les aménagements urbains et les bonnes pratiques pour se déplacer en bus et à pied dans les meilleures conditions.

Lors de cette demi-journée, vos accompagnateurs vous proposeront de prendre la ligne P107 en direction du Pôle d'Echanges Multimodal, puis vous accompagneront jusqu'au Centre Pompidou-Metz afin de profiter d'une visite guidée.

Afin de dimensionner cette animation, vous devez indiquer si vous êtes susceptibles de participer à cette balade urbaine, par mail à mairie.saulny@numericable.fr ou par téléphone au 03 87 32 43 80, **avant le 31 mars**.

Cette animation est proposée à titre gratuit.



Foyer des jeunes

Atelier photo

Une nouvelle activité a débuté en septembre au Foyer des Jeunes : un atelier photo animé par Joseph Adamo, photographe, passionné de photos depuis l'âge de 7 ans. Les cours, pas magistraux mais des ateliers pratiques interactifs, s'adressent aux débutants, à ceux qui veulent acquérir un bon réflex ou se contenter d'un compact. Cela concerne aussi les gens qui veulent maîtriser des réglages ou découvrir des logiciels d'optimisation. La formation en trois points : la vulgarisation des techniques, intervention de photographes émérites pour montrer la marche à suivre, sorties multiples et variées (visites de sites, prises de vue de nuit, marché de Noël...).

Ils participent à l'illustration de cette revue.

Ils sont 12 inscrits et il reste de la place !

Le Foyer des Jeunes propose de nombreuses activités.
Toutes les informations se trouvent sur leur site : <https://www.fdj-saulny.fr>
Il ne faut pas hésiter à venir tester : vous bénéficiez de 2 séances d'essai gratuites.



N'hésitez pas à venir faire un essai
le samedi de 9H30 à 12H

**Contact : Nathalie Daout,
présidente de la section, 06 08 50 01 00**

Pilates



Depuis début janvier, **une section « Pilates » se déroule le jeudi de 18H45 à 19H30** au dojo, animée par Emilie Maitre, habitante de Saulny.

Une dizaine de personnes sont déjà fidèles à cette activité : c'est une gymnastique douce, qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques, pouvant être pratiquée à tout âge. Elle renforce les muscles profonds responsables de la posture.

Possibilité de 2 séances d'essai.

Jeux de société

Se retrouver autour d'un plateau de jeu, rencontrer d'autres personnes, passer un après-midi sympathique : la section jeux de société est pour vous.

Les adhérents se retrouvent le jeudi de 14H à 16H30 salle Jean Muller. Une simple adhésion au Foyer des Jeunes, de 20 €, et de la bonne humeur suffisent.





Fête de la bière

Le Foyer des Jeunes a organisé sa 6^{ème} fête de la bière le 3 octobre 2021.

Une fête populaire, traditionnelle, un évènement incontournable dans toute la France et notamment à SAULNY, qui est très apprécié par de nombreux Saulniens et villageois voisins. Une choucroute est servie à table pour l'occasion. On y retrouve une ambiance festive et conviviale grâce à un Orchestre Bavarois dirigé par un habitant du village, Mr Gérard BRUCK, dans leurs plus beaux costumes pour cet évènement.



Le prochain rendez-vous est fixé au 1^{er} octobre 2022.

À ne pas oublier de noter dans vos agendas !

Bibliothèque

La bibliothécaire a organisé une exposition sur « la Moselle Déracinée - Un exil intérieur », qui reprenait le thème de l'évacuation mosellane pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Cette exposition, prêtée par des Archives Départementales, a permis à ses visiteurs de revivre ces évènements marquants à travers, notamment, des documents officiels, des coupures de journaux et des photographies.



L'occasion pour les plus anciens de se remémorer des souvenirs et pour les plus jeunes de découvrir un chapitre de l'histoire de notre département.



Les Arts 57

Par visio-conférence, LesArts57 ont donné rendez-vous à leurs adhérents le 18 juin 2021 pour un sujet un peu mystérieux « Les baldaquins », que Mme Catherine Bourdieu va rendre passionnant.

S'inspirant du dais protecteur et des structures éphémères mobiles lors des processions, Le Bernin, célèbre sculpteur, invente à Rome, en 1629, à la Basilique Saint-Pierre, un gigantesque baldaquin en bronze de 29 m de haut pour glorifier l'autel. Partout en Europe et en France, ce modèle va être repris dans les édifices religieux. Il va évoluer et présenter de nombreuses adaptations.

L'église Sainte-Glossinde de Metz en possède un, magnifique, dont les 6 colonnes disposées en trépieds supportent au sommet des consoles feuillagées, des anges, et un angelot portant le globe terrestre surmonté de la croix.



Le 23 novembre 2021, à la salle Muller, une intéressante conférence a été proposée par LesArts57 : la « Street photography » présentée par M. Eric Pedon, enseignant chercheur à l'université.

Depuis les années 2000, les nouvelles pratiques liées aux smartphones et réseaux sociaux vont faire de la photographie de rue, une discipline majeure. En 1890, c'est l'invention de l'appareil Kodak, premier appareil à pellicule, petit, portable, qui a permis son essor. Dans l'Amérique des années 1930, les clichés sont plutôt des photo-témoignages de la société industrielle, tandis qu'en France, dans les années 1950, ils sont à la fois documentaires et de reportage. Dans cette période de l'après-guerre, on aspire au calme, à la poésie, à la joie de vivre. Doisneau, Cartier-Bresson préfèrent l'intuition à la réflexion, l'émotion de l'instant, la beauté de la forme, des lignes. L'enjeu est de saisir l'instant le plus intéressant. Dans la rapidité de la prise de vue, il y a une part de hasard. Découverte récemment aux États Unis, Vivian Maier, ne se séparait jamais de son appareil. Cette gouvernante d'enfants photographiait des anonymes, des instants ordinaires. Une exposition au musée du Luxembourg, à Paris, lui est actuellement consacrée.



Des informations supplémentaires se trouvent sur le blog :

<http://lesarts57.over-blog.fr>

Et pour rejoindre les Arts 57, contacter par mail lesarts57@gmail.com ou Martine ZIEGLER au 06 74 91 25 36

Le montant de l'adhésion est de 15€ pour la saison 2021/2022 sera effective jusqu'au 31 août 2022.



Les animations

La municipalité a innové en mettant en place de nouvelles animations : la fête de la Musique, un marché d'été nocturne, un marché de Noël nocturne et Saulny Expo.

Fête de la Musique

Les Saulniennes et Saulniens se sont déplacés ce lundi 21 juin, jour de la Fête de la musique, pour écouter :

▪ **Olivier Keller, guitariste-chanteur folk**, qui a partagé ses compositions poétiques et engagées, extraites de son album « Un Homme qui Rêve ». Au gré de ses rencontres, un projet solidaire est né à l'intention des gens de la rue : « Si on allait voir la mer ? », projet pour emmener ces personnes voir la mer afin de partager des moments de vie avec elles.



▪ **Le groupe de rock « The Anenomy »** qui a dévoilé ses compositions et son univers : ils sont 5 (guitares, basse, batterie, chant) à jouer du Rock depuis plus de 10 ans. Ils ont captivé le public avec leur interprétation rythmée.

Le jeu de lumière a apporté une véritable dimension de concert. Et bien sûr, la sonorisation, réalisée par Tony de DJ Tonic, a donné toute son ampleur à ces interprétations.



Marché d'été nocturne

Pour garder un petit air de vacances, le 1^{er} marché d'été nocturne a rassemblé une vingtaine d'artisans dans la rue de l'Eglise : savons bio, produits zéro déchet, bougies végétales, maroquineries, broderie d'art, bijoux, foulards, accessoires, vêtements, décoration florale, miel, pâtisseries, saumon fumé, produits frais de la ferme, ...



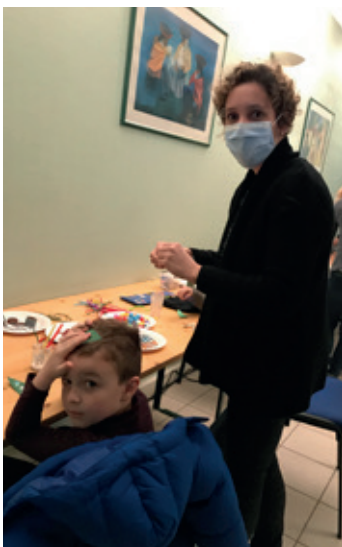


Marché de Noël

Pour finir l'année, le Père Noël a choisi le marché de Noël nocturne de Saulny pour rencontrer les enfants. Ils ont pu déposer leur lettre et fabriquer des décorations de Noël, activité encadrée par l'association des P'tits Saulniots.

La rue de l'Eglise était animée par les nombreux stands d'artisans, créateurs ou de restauration. Les visiteurs pouvaient se réchauffer en dégustant un vin chaud, jus de pomme chaud ou chocolat chaud, préparé et offert par la municipalité. Cette manifestation d'une certaine ampleur a été possible grâce à l'équipe des agents techniques, aux nombreux volontaires parmi l'équipe municipale, aux bénévoles spontanés, au Foyer des Jeunes, aux P'tits Saulniots.

Un grand merci à tous!





Une place à l'économie locale, aux associations, ...

Une initiative de la municipalité a permis aux habitants de rencontrer différents acteurs de la vie économique et associative de Saulny, ainsi que des services possibles pour les citoyens.



Les exposants ont apprécié la rencontre avec les visiteurs et ont pu échanger avec François Grosdidier, président de l'Eurométropole de Metz et Catherine Belhiti, sénatrice de la Moselle, qui ont fait le déplacement, pour découvrir ce 1^{er} Saulny Expo.



SAULNY EXPO

Elle rassemblait :

- les activités présentes sur la commune : VTT, judo, yoga, gym douce, badminton, la pétanque, l'Art, la photo, etc...
- les entreprises de Saulny : de l'auto-entrepreneur à l'entreprise, du carreleur au sophrologue, en passant par l'informatique ou l'expert en sinistre
- la Mission Locale, pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à redéfinir leur projet professionnel. Membre du service public de l'emploi, la Mission Locale du Pays Messin accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes, non scolarisés, résidents dans le bassin d'emploi de Metz. C'est un lieu privilégié d'écoute et de dialogue avec les conseillers chargés de l'accompagnement. Ensemble, ils travaillent à la définition des besoins, à la construction des projets de vie dans le respect de la prise en charge globale.
- l'association Un Toit 2 Générations pour présenter aux seniors les cours d'informatique et le service intergénérationnel. Celui-ci permet à un senior d'héberger un jeune de moins de 30 ans. Vous êtes senior et vous disposez au minimum d'une chambre libre ? Vous cherchez un peu de présence dans votre quotidien, être aidé, un complément de revenu en aidant un jeune à accéder à un logement, contacter les au 03 87 22 21 96
- Les agents du MET' pour expliquer le nouveau tracé de la ligne 107, les horaires, les abonnements ...
- les pompiers et la gendarmerie pour présenter leur métier.





Journées du patrimoine

Le 19 septembre 2021, un jeune de la commune assure la visite de l'église Saint Brice de Saulny, église fortifiée du XV^{ème} siècle.



Concert Ad Libitum

Environ 70 personnes ont assisté au concert Ad Libitum, ensemble vocal Ad composé de douze chanteurs. Son répertoire est constitué d'œuvres a cappella (à quatre voix ou plus) mêlant tous les genres et toutes les époques : pièces baroques, romantiques, contemporaines, jazz vocal, chansons du monde, fantaisies humoristiques...

Randonnée des lavoirs

La Randonnée des lavoirs a de nouveau fait étape à Saulny : le poste de ravitaillement a été installé devant le lavoir de la rue de l'Eglise.



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre, journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix et hommage à tous nos morts pour la France a eu lieu au monument aux morts, situé dans l'ancien cimetière, en présence des élus, des anciens



combattants et des enfants de l'école primaire les Quatre Vents, accompagnés par leur enseignante Marion Collin et Isabelle Picard. Après le discours de Mme le Maire, les enfants ont lu la lettre d'un poilu. La cérémonie s'est achevée par un café chocolat chaud et diverses viennoiseries offerts par la municipalité.



Événements à venir :

- **Fête de la St Patrick**
samedi 19 mars
- **Concert de l'orchestre d'harmonie du conservatoire de Metz Métropole**
vendredi 1^{er} avril
- **Marche populaire**
dimanche 8 mai
- **Vide grenier**
dimanche 3 juillet
- **Fête de la Musique**
mardi 21 juin
- **Spectacle des danseurs de l'opéra-théâtre sur le thème des jeux olympiques**
date à définir

Ces événements seront susceptibles d'être modifiés suivant le contexte sanitaire.

Agenda électoral

Elections présidentielles

1^{er} tour : dimanche 10 avril 2022

2^{ème} tour : dimanche 24 avril 2022

Elections législatives

1^{er} tour : dimanche 12 juin 2022

2^{ème} tour : dimanche 19 juin 2022



Pour participer à ces élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, mais il est conseillé de vérifier (site indiqué ci-dessous).

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire, avec le téléservice (www.demarches.interieur.gouv.fr) jusqu'au 2 mars, ou en mairie jusqu'au 4 mars.



Une exploitation agricole : la Ferme Saint Maurice



La revue précédente présentait deux exploitations agricoles de Saulny.

La 3ème, parfois peu connue des saulniens, est la dernière **exploitation laitière** sur le canton de Marange Silvange, la « Ferme Saint Maurice », exploitation agricole de polyculture et d'élevage (lait et céréales). Pour la situer, au départ de la rue du Moulin, emprunter le chemin des Douars puis la route de Guerre direction Notre Dame du Gros Chêne.

La famille SONDAG s'y est établie en 1952. En 1988, Rémy s'associe avec ses parents pour travailler sur l'exploitation. Sa femme, Valérie, s'occupe principalement de toute la partie administrative. Ils emploient un salarié à plein temps, ainsi que 2 salariés occasionnels en période estivale pour les travaux de moisson et la traite des vaches laitières.

Le troupeau laitier de race Prim Holstein (environ 40 vaches) est nourri par les fourrages produits sur l'exploitation, complétés par des tourteaux, minéraux et aliments concentrés.

L'exploitation est certifiée lait non OGM depuis 01/03/2019 : les animaux sont nourris avec des fourrages et des aliments non OGM.

La traite se fait deux fois par jour et tous les jours de l'année. Le lait est collecté tous les 2 jours par la Coopérative Laitière SODIAAL pour être transformé soit en :

- Fromage (Entremont, Richemont, Monts et Terroirs)

- Lait, crème, beurre (Candia),

- Nutrition spécialisée et ingrédients laitiers (Eurosérum, nutribio, Régilait, Bonilait)

- Ultra-frais et surgelés : Yoplait et Boncolac.

Ils pratiquent sur leurs vaches laitières et génisses, l'insémination artificielle depuis 35 ans avec le centre d'insémination de Plesnois.

Objectif : 1 veau par vache et par an (si pas de vêlage pas de production laitière).

Les avantages de l'insémination artificielle :



- En fonction des critères recherchés ou à améliorer (race, morphologie, équilibre mamelle, aplomb, vitesse de traite, taux matière grasse, taux matière protéique, caractère de l'animal, sexe, potentiel génétique...), l'inséminateur propose le taureau le plus approprié
- Ceci évite notamment d'avoir des taureaux, potentiellement dangereux.
- Cela limite la propagation de maladies vénériennes au sein du troupeau.

Les différentes cultures sur l'exploitation sont : blé meunier (farine), blé fourrager (alimentation animale et production d'éthanol), orge d'hiver (principalement employée comme aliments pour les animaux), orge de printemps (alimentation animale et production de malt pour les brasseries), colza (tourteau riche en protéines pour les animaux, production de biodiesel), tournesol pour son huile, luzerne pour les protéines azotées. Pour information, la luzerne est une légumineuse qui a la capacité de capter l'azote de l'air pour la restituer dans le sol. Dans l'exploitation, elle est destinée ensuite à l'alimentation animale.

Le but d'avoir diverses cultures est d'effectuer une rotation sur la même parcelle tous les 4 à 5 ans. Cela contribue à rompre le cycle vital des organismes nuisibles aux cultures, ravageurs, maladies et mauvaises herbes, etc...

Afin de lutter contre la prolifération de certains insectes nuisibles aux cultures et en fonction de leur nombre, il est fait appel dans la mesure du possible à l'introduction d'insectes auxiliaires (coccinelles ou trichogrammes). Afin de limiter ou d'éviter l'emploi d'herbicides, ils pratiquent le binage mécanique sur certaines cultures type monograinne (maïs, tournesol, colza). Le fumier de l'élevage est épandu sur les champs et enfoui avant la mise en terre des nouvelles cultures. Tous les ans, des analyses de sol sont effectués

pour apporter, si besoin, les éléments minéraux nécessaires à la fertilité des sols. Pour avoir une meilleure efficacité de ces apports nutritionnels, le travail est effectué avant ou pendant une pluie, toujours dans le respect de l'environnement. Cela a pour conséquence de trouver de la terre déposée sur la route.



Rémy :

« Les plantes sont comme nous, lorsqu'elles sont faibles ou malades, il faut les soigner. Le travail des agriculteurs, maraichers, est de produire des marchandises saines et marchandes pour nourrir la population.

Les techniques et les connaissances évoluent vers une agriculture plus raisonnée, responsable et plus soucieuse de l'environnement et de la santé humaine. En France, le cahier des charges est beaucoup plus drastique que dans d'autres pays. La terre est notre outil de travail, notre patrimoine et nous la respectons. »





De nouvelles entreprises à Saulny

DETERMINANT France, partenaire des assureurs de de leurs experts

L'entreprise est installée dans les anciens locaux d'EGO, à l'entrée de la commune.

Elle fait partie du groupe Tabatabai, qui existe depuis 1990, dont le but est de diagnostiquer, expertiser, concevoir, chiffrer, et s'engager à réaliser la réparation d'ouvrages, courants ou complexes tout en maîtrisant les coûts et les délais.

Le bureau d'études et d'ingénierie de Déterminant est le leader français de l'ingénierie de réparation des sinistres dommages et construction.

Ils réalisent des missions techniquement complexes et interviennent dans différents domaines de gestion technique des sinistres. Leurs compétences sont larges et comprennent les phases de diagnostic et d'ingénierie, de maîtrise d'œuvre de conception, de calculs et de dimensionnement, de chiffrage des prestations, ainsi que la réalisation des travaux nécessaires à une réparation pérenne des ouvrages.



Elle est épaulée par :

- SOLINJECTION, spécialisée dans les travaux de sol et de relevage des dalles affaissées,
- Alliance BTP, qui réalisent des travaux de reprise en sous-œuvre, de fondations spéciales et de réparation d'ouvrage en béton armé,
- LCS Expertise, réseau d'experts spécialisés en bâtiment, en responsabilité civile, en risques de particuliers ou d'entreprises.

Un institut de beauté

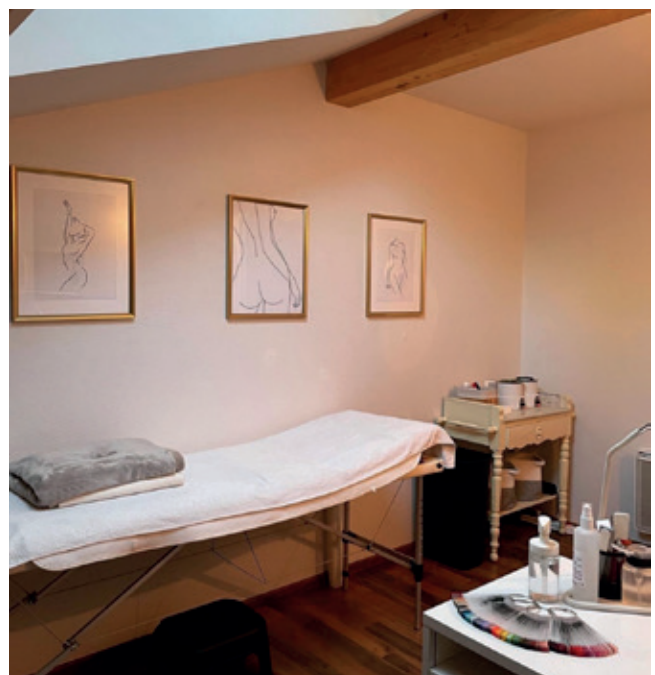
Depuis fin novembre, Cloé a installé son institut de beauté :

Cloetdouceur
21 rue de l'Église à Saulny.

C'est le moment de découvrir ses prestations : onglerie, divers soins, beauté du regard, épilations, massages, ...

Pour prendre soin de soi ou pour faire un cadeau, c'est jusque à côté de chez soi.

Compte Instagram :
@clo.et.douceur
Téléphone : 06 26 57 51 52





Une épicerie qui sillonne le village

CHRIS EPICERIE :

La commune a la chance d'avoir une épicerie sur quatre roues, un shopping et vente au détail.

En effet, Chris Epicerie est présente sur le marché le jeudi au parking de la salle polyvalente et les habitants ont le plaisir de la rencontrer le lundi matin, arrêtée dans les rues du village, attendant ses fidèles clients.

Elle propose du fromage fermier de toutes sortes, des yaourts, des terrines du terroir, des gâteaux, de la bière artisanale et beaucoup d'autres choses pour remplir le panier des ménagères.

Une épicerie au pied de votre porte le matin....

Le marché local

Le marché local est toujours présent
chaque jeudi de 16H à 19H
sur le parking de la
salle polyvalente.

On y trouve :

- Fruits et légumes
- Huiles d'olives diverses
- Le Fumoir de Fleury (truite, magret de canard, bœuf et filet mignon fumés), rilette de saumon et poulet
- Oranges, citrons, mandarines de Sicile, fromage italien, maquereaux, anchois
- Et Chris Epicerie





Eurométropole de Metz : Actualités

Le nouveau logo

La situation géographique de Metz Métropole, ses relations étroites avec ses voisins (le Grand-Duché de Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et la Belgique), ses racines, sa culture, son histoire... lui confèrent un statut de Métropole Européenne. C'est pourquoi les élus métropolitains ont décidé de la rebaptiser Eurométropole de Metz !



Changement de nom, d'identité visuelle et graphique. Metz Métropole devient Eurométropole de Metz, et affiche les couleurs de l'Europe ! La touche de jaune, de lumière sur le logo intensifie l'idée de rayonnement. Les étoiles sur le drapeau européen amplifient l'appartenance et le rôle de la Métropole à l'échelle européenne !

Le Plan Pluriannuel d'Investissement

L'Eurométropole vient de définir ses projets pour les cinq années à venir, appelés « Plan pluriannuel d'investissement » :

- 88 à 93 millions d'euros pour la sécurité : entretien des routes, actions de prévention des inondations, agrandissement du centre de traitement des images des caméras de vidéoprotection, ...
- 74 à 87 millions pour les mobilités durables : 3ème ligne Mettis, extension du réseau de pistes cyclables, ...
- 71 à 74 millions d'euros pour la transition énergétique : conversation à l'hydrogène des bus et des bennes à ordures ménagères, rénovation énergétique des bâtiments métropolitains, modernisation de la collecte des déchets, ...
- 30 à 40 millions d'euros pour la ville de demain : construction d'une piscine métropolitaine, revitalisation des centres-villes et centres-bourgs, rénovation des parkings, ...
- 25 à 34 millions d'euros pour le patrimoine culturel : modernisation des parties techniques de l'Opéra-Théâtre, travaux au Musée de la Cour d'Or, soutiens aux événements sportifs et culturels, ...
- 24 à 26 millions d'euros pour mieux vivre et habiter sur la métropole : renforcement de l'offre de logements abordables
- 22 à 25 millions d'euros pour la préservation des espaces naturels et de la biodiversité : aménagement d'un pavillon de la biodiversité, préservation des espaces naturels remarquables, travaux sur l'assainissement des eaux pluviales, ...
- 16 à 20 millions d'euros pour favoriser les emplois de demain : soutien à la vie étudiante et au logement sur les campus, développement des circuits de proximité pour consommer sain et local.





Maison du Luxembourg de l'Eurométropole :

La Maison du Luxembourg de l'Eurométropole Metz a ouvert ses portes le 17 mai 2021, dans la mairie de quartier, située 1 Place du Général de Gaulle à Metz. Ce nouveau lieu offre un service localisé d'informations aux travailleurs frontaliers et à leur famille, sur les sujets de fiscalité, de prestations familiales, de chômage, de retraite, de remboursement des frais de santé.

Un conseiller est à votre écoute uniquement sur rendez-vous (30mn par rendez-vous), le lundi de 11h à 15h et de 15h45 à 19h, le jeudi de 15h à 19h. Les questions plus complexes sont traitées par les juristes de l'association Frontaliers Grand Est.



Retrouvez plus d'informations sur le site de l'Eurométropole de Metz, rubrique « travailleurs frontaliers » - Contact : 03 87 20 10 00



UN GROUPE INDÉPENDANT DEPUIS 1990

Composé de filiales hautement spécialisées dans le domaine de l'ingénierie et des travaux de réparation de bâtiments, de travaux publics et d'ouvrages d'art

NOS COMPÉTENCES

- Expertise
- Diagnostics structure
- Investigations géotechniques
- Bureau d'études et d'ingénierie
- Maîtrise d'œuvre
- Chiffrage des travaux
- Appel d'offres – E-économiste
- Intervention monde
- Réalisation des travaux préconisés

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

En fonction de l'ouvrage sinistré

- RC & RCD
- Incendie & Explosion
- Sécheresse & glissement de terrain
- Infiltration & étanchéité
- Structure
- Non-conformité parasismique
- Charpentes métalliques et bois



**NOTRE SAVOIR-FAIRE
À VOTRE SERVICE
DEPUIS 30 ANS**

AVEC VOUS,
PARTOUT EN FRANCE



VOTRE AGENCE GRAND EST
77, rue de Metz – 57140 SAULNY
03 52 44 01 71
grand-est@tabatabai.fr



Horaires tolérés pour le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, causant une gêne en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que pendant les horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi : 8H00 à 12H00 - 14H00 à 19H30**
- **Samedi : 9H00 à 12H00 - 14H00 à 18H00**
- **Dimanche et jour férié : 10H00 à 12H00**

Par civisme et respect de la tranquillité d'autrui, il est recommandé d'éviter l'emploi de ces outils et appareils bruyants pendant les horaires tolérés le soir, le samedi et le dimanche, notamment par ceux qu'aucune raison majeure dans leur emploi du temps ne le justifie.

Le bruit résultant d'activités professionnelles n'est pas autorisé entre 19H30 et 7H30 en semaine, il est interdit les dimanches et jours fériés.

Les travaux d'urgence, notamment ceux des agriculteurs qui sont dépendants de la météo, sont autorisés à toute heure.

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, doivent prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (exemple : aboiements intempestifs).



Cohabitation avec les propriétaires de chiens

Suivant un arrêté de 2020, tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur toute l'étendue du territoire communal (donc dans le village, mais également en forêt). Il est interdit de laisser divaguer son chien. C'est le cas quand l'animal n'est plus sous la surveillance de son maître.

Les déjections canines sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics.



Plusieurs propriétaires de chiens sont sans scrupule et laissent régulièrement leurs besoins en plein milieu des trottoirs.

Alors pensez à vous munir d'un sac plastique ou prenez un sachet mis à votre disposition pour laisser les lieux propres.

Fourrière

L'Eurométropole de Metz assure la compétence « Fourrière animale », c'est-à-dire qu'elle gère la capture des animaux domestiques errants, accidentés ou non, sur le domaine, dans ses 44 communes avec ses propres personnels et matériels. Elle procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés et à leur restitution quand ils sont réclamés. L'Eurométropole de Metz a passé une convention avec des vétérinaires qui l'assistent pour les soins courants aux animaux et les interventions particulières.

Contact au 03 87 20 10 10 (du lundi au vendredi de 8H à 18H)



Chasse

Les battues de chasse se déroulent de novembre à février. Le planning est publié sur le site de la commune et affiché en mairie.

Les battues de chasse militaire ne sont annoncées cependant que la semaine précédente.

Aussi, chaque semaine, toutes les battues sont annoncées sur la page Facebook de la commune, sur Panneapocket et sur le panneau lumineux.

Il est recommandé aux promeneurs et autres utilisateurs de la nature de respecter la signalisation mise en place et de ne pas pénétrer dans le secteur chassé pour des raisons de sécurité.




Électricité & gaz
**1 fournisseur,
2 énergies,
tout est plus simple !**



uem-metz.fr
03 87 34 45 00
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

ENTREPRISE DE CHARPENTE COUVERTURE ET ZINGUERIE



**SOCIÉTÉ
NOUVELLE PETER**
Rue de Metz - SAULNY
03 87 32 50 39 - message@snpeter.com

JARDIN - PLANTES - FLEURS COUPÉES - DÉCO



*les Compagnons
des saisons*
CATHELIN FLEURS
43 rue Saint Sigibert
LE BAN SAINT MARTIN
03 87 30 47 96

La Bonne Bouffe
SNACK - PIZZERIA - BAR
1 rue de Briey - SAULNY - 03 87 31 19 13



ACAS ♣♦♠♥
Au Carré d'Assistance
5, rue de Metz - 57140 SAULNY
03 87 51 21 22 - www.acas.fr

**FOURNISSEUR
DE PRODUITS
ET DE MATÉRIELS
DE NETTOYAGE
DEPUIS 30 ANS**



Le partenaire de l'hygiène professionnelle.
4 Rue Gaston Ramon 57050 METZ • 03 87 32 83 97

Assistance Informatique
Votre informaticien à domicile

- Assistance et dépannage de matériel
- Livraison, mise en service et installation de logiciels
- Éradication de virus
- Sauvegarde et récupération de données
- Formations (logiciels, internet, messageries, ...)

50%
DE RÉDUCTION
ou CRÉDIT D'IMPÔT



Pierre Fidri
BOULANGERIE PÂTISSERIE VIENNOISERIE TRAÎTEUR
8 rue Nicolas Jung • 57050 METZ • 03 87 30 09 25



Etat Civil



Naissances

Marius COLLIN	14/01/2021
Niels DAL POZZOLO	26/01/2021
Félix RODRIGUEZ	22/03/2021
Essmé SAÏDI	07/04/2021
Lou DRIESBACH	04/05/2021
Elsa MATHIS	17/05/2021
Hortense GODARD	02/06/2021
Iris WEPIERRE	04/06/2021
Justine SCHMITT	25/06/2021
Rose BURI	03/07/2021
Théo LIOTTA	03/07/2021
Méline TRIDEMY	17/08/2021
Océane GARBARINI	22/08/2021
Taïs NADEAU	13/10/2021
Naïm BOULAYA	03/11/2021
Rafael GROSSE FACCA	05/12/2021
Lyana PERUZZO	27/12/2021

Mariages

Elodie HIPPERT & Cyril CHAUSSE	12/06/2021
Bénédicte SIAT & Frédéric BERCEAUX	26/06/2021
Rachel FUND & François-Xavier NICOLLE	28/06/2021
Alix MONNIER & Stéphane DAL MOLIN	24/07/2021
Corine KERN & Pascal RICHARDIN	04/09/2021
Barbara OSTROWSKI & Pierre COLLIN	18/09/2021

Décès

Marie-Thérèse DOMANGE, née HULO	18/01/2021
Christian LANGENFELD	11/02/2021
Sabatina MUSIO, née AGOSTINI	17/03/2021
Frédéric HOURNAU	10/04/2021
Michel SLIZ	18/04/2021
Michel RIVERA	19/04/2021
Michel PEDINELLI	03/06/2021
Claude HIRTZMANN	28/08/2021
Roger WEYLAND	05/12/2021
Bernard ARNOULD	07/12/2021
Odette NADE, née JACQUEMOT	09/12/2021



Saulny, c'est vous

Des journées plus courtes, les frimas de l'hiver. Tout autour de nous, nous indique que nous sommes à cette période où nous tournons la page de 2021 pour nous engager sur la route d'une année nouvelle. Nous regardons les mois passés avec tendresse et émotion.

C'est dans le contexte d'une pandémie pas encore vaincue que notre équipe a travaillé et s'est battue pour maintenir et améliorer la qualité de vie, de toutes les générations, dans notre grand village.

Notre groupe a certes un peu évolué mais sa cohésion et son engagement n'en ont pas été affectés, bien au contraire. Nous relèverons certaines actions qui ont été développées dans les précédentes pages, la liste est longue :

- le lancement de notre magazine Vivre à Saulny
- le nouveau site internet de la commune
- la gestion des déchets verts
- L'étude faite sur la sécurité de certains axes et réalisations à venir
- L'attention aux seniors avec notamment les cours informatiques
- L'important travail sur les ruissellements et sur le règlement du PLU à venir
- La participation au PLUi
- la fête de la musique
- le marché d'été
- la journée des associations et des entreprises
- le marché de Noël.

Des innovations qui ont été remarquées et plébiscitées. C'est un encouragement à poursuivre ! Alors, avec le concours dynamique des équipes municipales, administratives et techniques nous nous dévouerons tous à cette tâche et nous ouvrirons la route.

La majorité municipale



2021 aura été vécue à l'ombre du COVID19 en nous impactant tous de près ou de loin.

Pour cette nouvelle année que souhaiter de plus urgent que la fin de cette crise sanitaire et sociale sans précédent ! Alors faisons en sorte tous ensemble que 2022 soit l'année du retour à une vie « normale ».

Coté communal, 2021 a été marquée par les démissions et les remplacements du 1er et 3ème adjoint. Ces changements, combinés à la crise sanitaire, n'ont pas permis d'avancer aussi vite que prévu sur des sujets de fond, le travail en Commission n'ayant repris qu'au cours du dernier trimestre.

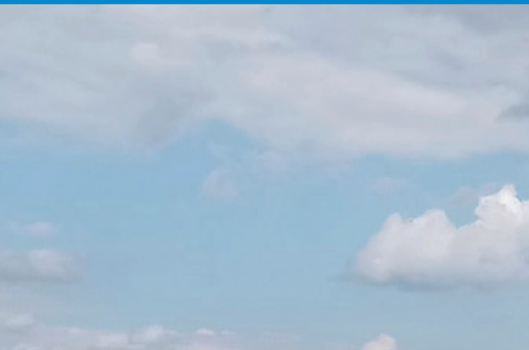
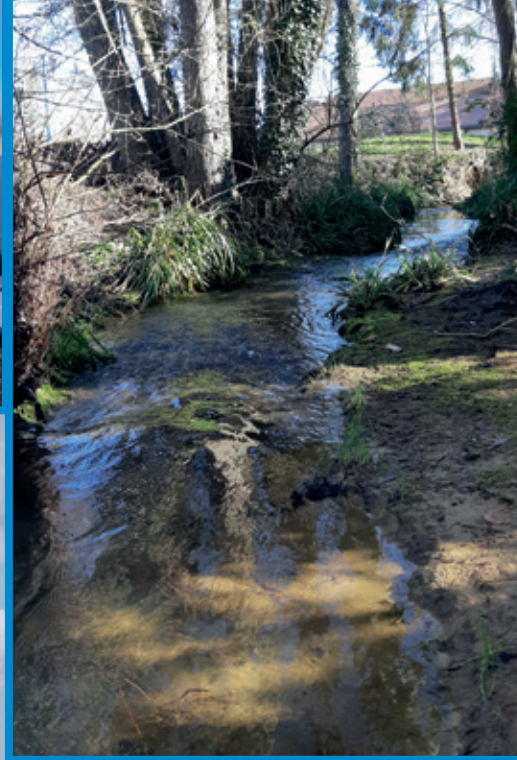
Côté projets d'aménagement et de sécurité quelques avancées sur nos priorités :

- Gaz rue de Briey : une enquête de GRDF a révélé que 80% des riverains sont intéressés. Nous demandons d'engager au plus vite les travaux avec toutes les parties prenantes.
- Inondations (budget Metz Métropole) : Mme le Maire nous a informé que des aménagements étaient à la signature sur le bureau du Président de la Métropole. Une pression forte est à mettre pour engager les travaux dans les plus brefs délais.
- Sécurité : le travail en commission a permis de trouver un compromis pour ralentir les voitures dans le village. Ces travaux devraient être au budget 2022.
- Fibre optique : des progrès mais environ 20% des habitants n'ont toujours pas accès ! Là encore forcing à faire sur la Métropole.
- Urbanisme : les réorganisations internes ont entraîné du retard dans la validation de notre PLU. Mi 2021, le PLU (Interurbain) de la Métropole a été lancé stoppant net tout travail sur notre PLU local. Tout repart à zéro. Entrer dans une démarche PLU avec un PLU local valide (donc peu modifiable) ou un PLU local obsolète (« tout est ouvert »)... ce n'est pas la même chose... Nous serons extrêmement vigilants à ce que les décisions prises permettent à Saulny de garder son caractère de village.

Bonne année 2022 !

Engagés à vos côtés, dans l'intérêt de tous

Vos élus d'opposition « Ensemble pour Saulny »
Hervé Lassalas, Hélène Christmann, Serge Gouillaud
ensemblepoursaulny@gmail.com



*SAULNY,
un cadre de vie agréable.
Préservons-le!*

